

09/08/2017

Municipalité de Saint-Agapit Service des loisirs /Centre Sportif G.H. Vermette



1068, avenue Bergeron
Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0
418 888-405
loisirs@st-agapit.qc.ca

OFFRE D'EMPLOI

Homme d'entretien à l'aréna- fin de semaine et / ou soirs (Poste pour étudiants seulement)

Fonction :

Sous la responsabilité du directeur des loisirs municipal, l'homme d'entretien à l'aréna exécute des tâches reliées au maintien de la propreté du Centre Sportif G.H. Vermette et s'assure de réaliser les actions nécessaires aux opérations de la patinoire. Il accueille les clients, les informe et les dirige au besoin. Il doit en tout temps offrir un service à la clientèle de qualité.

Description des tâches :

- Opérer la resurfaceuse.
- Aiguiser les patins.
- Assurer l'entretien ménager du bâtiment, nettoyer et laver les planchers des salles et des bureaux notamment.
- Effectuer le montage et le démontage des salles de l'aréna.
- Assurer l'ouverture et la fermeture de l'aréna.
- Offrir un bon service à la clientèle.
- Voir à l'amélioration continue de ses tâches.
- Participer aux réunions d'équipe au besoin.
- Faire un suivi du travail à effectuer et faire part des problèmes rencontrés lors du quart.
- Effectuer d'autres tâches connexes ou complémentaires à la demande de son supérieur.

Conditions particulières à la tâche :

- Travail généralement debout et en mouvement.
- Travail dans un bon environnement.
- Travail qui demande une certaine résistance physique.
- Travail qui demande de l'autonomie et un bon sens des responsabilités.
- Travail qui demande de l'entregent et un souci du bon service à la clientèle.
- Travail où l'employé est généralement seul.

Exigences et compétences :

- Être étudiant et fréquenter un établissement d'enseignement reconnu durant l'année scolaire 2017-2018.
- Être disponible pour travailler de soir et de fin de semaine.
- Posséder un permis de conduire valide.
- Détenir une certification en RCR et en premiers soins (atout).
- S'assurer que les critères de succès pour soi-même sont fixés, passés en revue et surpassés régulièrement en vue d'assurer l'excellence dans la prestation des services.
- Communiquer de façon claire, polie approfondie et opportune, avec la clientèle.
- Faire preuve d'un comportement responsable en tout temps et maintenir des normes éthiques élevées.

Emplacement : Centre Sportif G.H. Vermette

Statut de l'emploi : Temps partiel (de 8 à 15 heures par semaine)

Salaire : Salaire selon la convention collective en vigueur.

Horaire de travail : Horaire fixe (soir et fins de semaine)

Date d'entrée en fonction : Début du mois de septembre 2017

Les candidats intéressés à postuler, doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Patrice Boucher, directeur des loisirs, par courriel via loisirs@st-agapit.qc.ca, avant le **vendredi 25 août 2017, à 16h00**.

Prendre note que seuls les postulants dont la candidature sera retenue pour les entrevues seront contactés